



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-six le 27 avril à 18h45  
En exercice : 19 Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY  
Présents : 17 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
Votants : 19 sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 20/04/2026

Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Laetitia PRADINES, Sébastien GAGNE, Valérie GAGNE, Gilles AUDRAS, Rachel MORELL, Stéphane MAURIN, Anne-Marie TORE, Nicolas REYMOND, Maribel VALETTE, Alexis LHOSTE, Nathalie MICHEL, Christian GIRARD, Violaine MIRMAND, Sophie PREYNAT, Nicolas PASTRE.

Absents : Roland SEUX qui a donné procuration à Michel BEGON.  
Myriam SAGNARD qui a donné procuration à Nathalie MICHEL

Secrétaire de séance : Nathalie MICHEL

**OBJET : Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 mars 2026  
et désignation du secrétaire de séance**

Le Conseil municipal,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-15,

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 mars 2026 ayant été établi et transmis aux membres du conseil municipal,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 mars 2026, joint à la présente délibération.
- **DE DESIGNER** Madame Nathalie MICHEL pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire,  
Franck PAILLON

La secrétaire de séance,  
Nathalie MICHEL